



## PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE DANS LE JOURNAL DE MONTEUX

Vous êtes domicilié à Monteux et souhaitez faire part, dans le journal municipal, de la naissance de votre enfant ? Cette publication est **gratuite** mais **elle nécessite votre accord écrit**.

Pour ce faire, **vous avez un délai d'1 mois à compter de la naissance de votre enfant pour remplir ce formulaire et le rapporter à l'Accueil de la Mairie.**

**Vous devez obligatoirement joindre à ce formulaire une copie de votre livret de famille ou une copie de l'acte de naissance de l'enfant.**

### A SAVOIR :

Seuls la mère ou le père de l'enfant peuvent faire cette demande.

Si vous remplissez ou rapportez à la Mairie ce formulaire **avant le 10 du mois**, l'avis de naissance de votre enfant paraîtra dans le Journal de Monteux du mois suivant. Si vous le remplissez ou le rapportez après le 10 du mois, il paraîtra dans le Journal de Monteux, 2 mois plus tard.

Qualité du demandeur	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Mère
Prénom du demandeur	<input type="text"/>	
Nom du demandeur	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
	Code Postal	<input type="text" value="84170"/>
	Ville	<input type="text" value="MONTEUX"/>
Téléphone	<input type="text"/>	
Email	<input type="text"/>	
<b><u>Vous souhaitez faire paraître sur le Journal de Monteux l'avis de naissance de votre enfant :</u></b>		
Prénom de l'enfant	<input type="text"/>	

**Nom de l'enfant**

**Sexe**

Masculin

Féminin

**Date de naissance**

**Lieu de naissance**

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient utilisées par la Ville de Monteux pour permettre de me recontacter

**Date et signature :**